

**ENQUÊTE
HBSC
2022**

en quelques
chiffres :



266

écoles participantes



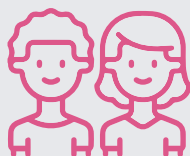
13100

élèves interrogés



3728

élèves de
5^e et 6^e primaire



9372

élèves du secondaire

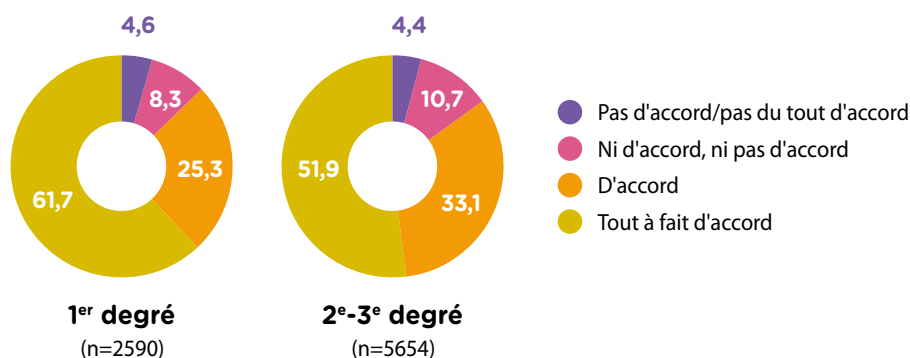
PERCEPTION DU CONSENTEMENT SEXUEL

EN 2022, PLUS D'UN ÉLÈVE DU SECONDAIRE SUR DEUX ÉTAIENT TOUT À FAIT D'ACCORD DE DEMANDER LE CONSENTEMENT DE LEUR PARTENAIRE AVANT TOUTE ACTIVITÉ SEXUELLE

En 2022, plus de la moitié (54,8 %) des élèves du secondaire scolarisés à Bruxelles et en Wallonie étaient «tout à fait d'accord» de demander le consentement de leur partenaire avant toute activité sexuelle (cf. construction de l'indicateur). Par ailleurs, trois élèves sur dix (30,8 %) étaient «d'accord», 10,0 % des élèves n'étaient «ni d'accord, ni pas d'accord», et 4,4 % n'étaient «pas d'accord» voire «pas du tout d'accord».

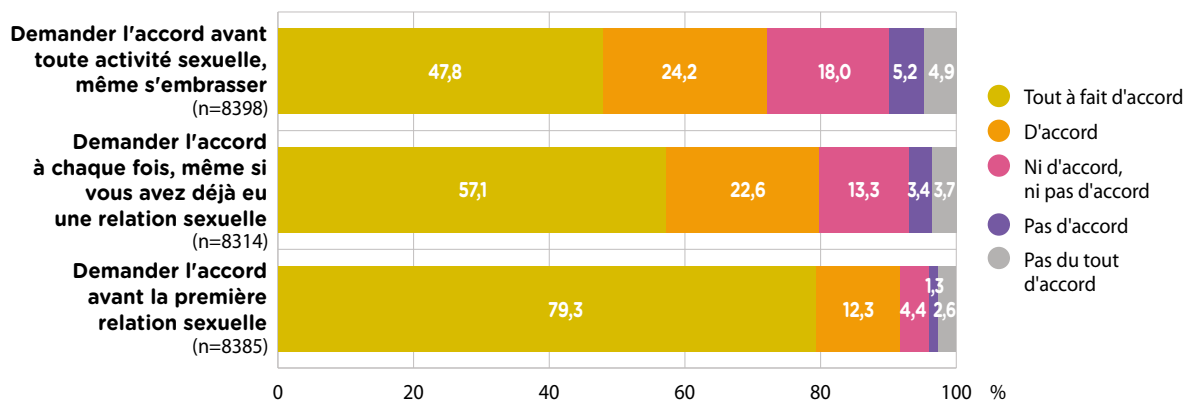
La proportion d'élèves déclarant être «tout à fait d'accord» de demander le consentement de leur partenaire avant toute activité sexuelle était plus élevée chez ceux du 1^{er} degré du secondaire que chez ceux du 2^e-3^e degré du secondaire (Figure 1). Les proportions d'élèves déclarant n'être «pas d'accord» ou «pas du tout d'accord» de demander le consentement de leur partenaire ne différaient pas selon le degré scolaire (Figure 1).

Figure 1. Distribution des élèves du 1^{er} degré secondaire et du 2^e-3^e degré secondaire selon leur niveau d'accord pour demander le consentement de leur partenaire avant toute activité sexuelle



Dans le détail, 47,8 % des élèves du 1^{er} degré et du 2^e-3^e degré du secondaire ont déclaré être «tout à fait d'accord» avec le fait de «demander l'accord de leur partenaire avant toute activité sexuelle, même s'embrasser» (Figure 2). Par ailleurs, 57,1 % ont déclaré être «tout à fait d'accord» avec le fait de «demander l'accord de leur partenaire à chaque fois qu'ils avaient une relation sexuelle, même s'ils avaient déjà eu une relation sexuelle» et 79,3 % ont déclaré être «tout à fait d'accord» avec le fait de «demander l'accord de leur partenaire avant leur première relation sexuelle» (Figure 2).

Figure 2. Distribution des élèves du secondaire selon les items mesurant la perception du consentement



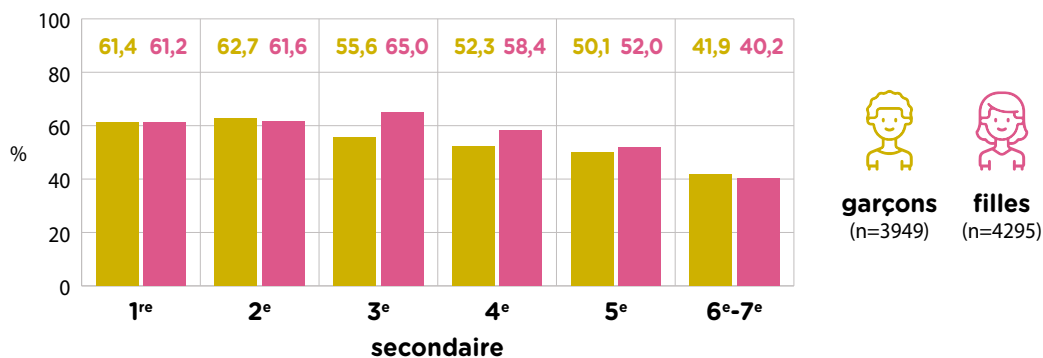
Retrouvez la construction de l'indicateur à la page suivante

La proportion d'élèves du 2^e-3^e degré du secondaire ayant déclaré être «tout à fait d'accord» de demander le consentement de leur partenaire avant toute activité sexuelle variait selon la filière d'étude. Les élèves issus de l'enseignement général et technique de transition étaient proportionnellement plus nombreux (57,4 %) à être dans cette situation que ceux de l'enseignement technique de qualification (46,2 %) et ceux de l'enseignement professionnel (41,2 %), sans différence entre ces deux filières.

ÊTRE TOUT À FAIT D'ACCORD DE DEMANDER LE CONSENTEMENT DE SON PARTENAIRE AVANT TOUTE ACTIVITÉ SEXUELLE COMPARABLE CHEZ LES GARÇONS ET LES FILLES

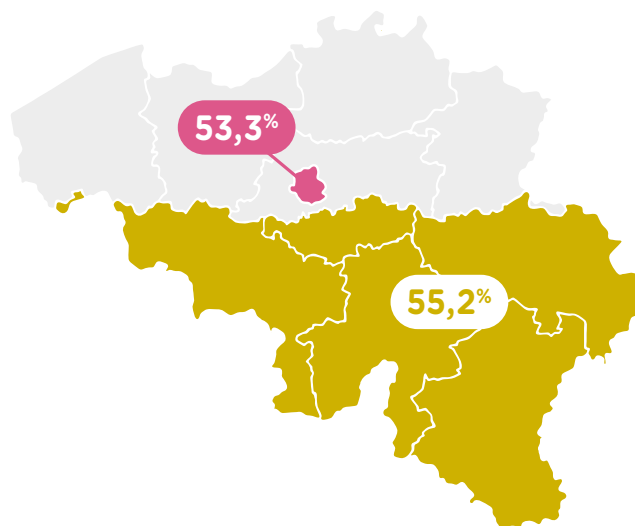
En 2022, la proportion d'élèves du 1^{er} degré et du 2^e-3^e degré du secondaire, ayant déclaré être «tout à fait d'accord» de demander le consentement de leur partenaire avant toute activité sexuelle ne variait pas selon le genre (53,7 % parmi les garçons et 56,0 % parmi les filles). Après analyse par niveau scolaire, ce constat était observé pour tous les niveaux scolaires, à l'exception de la 3^e secondaire où les filles étaient proportionnellement plus nombreuses que les garçons à être «tout à fait d'accord» de demander le consentement de leur partenaire avant toute activité sexuelle (Figure 3). Par ailleurs, chez les garçons, comme chez les filles, la proportion d'élèves ayant déclaré être «tout à fait d'accord» de demander le consentement de leur partenaire avant toute activité sexuelle diminuait en 6^e-7^e secondaire.

Figure 3. Proportions d'élèves du secondaire «tout à fait d'accord» de demander le consentement de leur partenaire avant toute activité sexuelle, en fonction du genre et du niveau scolaire



ÊTRE TOUT À FAIT D'ACCORD DE DEMANDER LE CONSENTEMENT DE SON PARTENAIRE AVANT TOUTE ACTIVITÉ SEXUELLE COMPARABLE À BRUXELLES ET EN WALLONIE

Figure 4. Tout à fait d'accord de demander le consentement de son partenaire avant toute activité sexuelle à Bruxelles et en Wallonie



CONSTRUCTION DE L'INDICATEUR

La perception du consentement sexuel a été incluse pour la première fois dans l'enquête HBSC en Wallonie et à Bruxelles en 2022. Elle a été mesurée à l'aide de trois questions concernant les perceptions par rapport à la sexualité issues de l'outil sur le consentement actif de Javidi (2020)¹ : «Tu devrais demander l'accord de ton ou ta partenaire avant toute activité sexuelle, même s'embrasser», (2) «Tu devrais demander l'accord de ton ou ta partenaire avant votre première relation sexuelle», (3) «Même si vous avez déjà eu une relation sexuelle, tu devrais demander l'accord de ton ou ta partenaire à chaque fois que vous avez une relation sexuelle».

Pour chaque question, cinq modalités de réponse étaient proposées, allant de «tout à fait d'accord» à «pas du tout d'accord». Tous les élèves, dès le premier degré du secondaire, ont été invités à répondre aux questions même s'ils n'avaient jamais eu de relation sexuelle. Seuls les élèves ayant répondu aux trois questions ont été inclus dans les analyses (n=8244).

Les élèves ayant répondu être «tout à fait d'accord» à au moins deux des trois items et «d'accord» au troisième item, ont été considérés comme étant «**tout à fait d'accord**» de demander le **consentement de leur partenaire avant toute activité sexuelle**.

¹ Javidi H, Maheux AJ, Widman L, Kamke K, Choukas-Bradley S, Peterson ZD. Understanding Adolescents' Attitudes Toward Affirmative Consent. *J Sex Res.* 2020;57:1100-1107.

Retrouvez nos études sur :
<https://sipes.esp.ulb.be/>

